



ARCEA - Va

Association des Retraités du CEA – Section de Valduc

La section de Valduc de l'ARCEA a le plaisir de vous inviter à la journée de rencontre des Retraités et de leurs conjoints :

vendredi 22 février 2019
Salle des Capucins – Is-sur-Tille

La journée débutera par la tenue de l'Assemblée Annuelle de la Section VALDUC. Elle se poursuivra par un repas et une animation dansante auxquels vous êtes tous cordialement invités.

Afin de faciliter le déplacement de certains d'entre vous, un bus sera mis à disposition le matin à partir de Dijon, et le soir pour le retour : les détails sont donnés en page suivante

Si vous souhaitez assister à cette rencontre, je vous remercie de renseigner le bulletin joint, à adresser aux coordonnées indiquées avant la **date limite du 20 Janvier 2019**.

Richard DORMEVAL
Président de l'ARCEA-Valduc

L'impossibilité de maintenir sans faille un fichier à jour quant à la situation de tous nos Amis Retraités peut conduire à l'envoi d'une invitation mal venue. Si tel était le cas, nous comptons sur votre compréhension pour bien vouloir nous excuser.

ORDRE DU JOUR

- **08 h 15** : Accueil des participants à l'Assemblée Annuelle
- **09 h 00 - 12 h 15** : Assemblée Annuelle.
- **12 h 30** : Accueil des participants au repas
- **13 h 00** : Déjeuner (voir menu ci-après).

ÉLECTIONS AU BUREAU

Tout dépôt de candidature doit accompagner l'inscription à l'Assemblée Annuelle (voir bulletin d'inscription).

MODALITÉS

Le déjeuner sera pris en commun avec nos invités, à l'issue de l'Assemblée Annuelle. En conséquence, vous pouvez participer :

- *uniquement à l'Assemblée Annuelle (Accueil à partir de 8H15)*
- *à l'Assemblée Annuelle et au repas*
- *uniquement au repas (Accueil à partir de 12H30)*

*Le bulletin d'inscription, joint à ce document, est à retourner, **au plus tard le 20 Janvier 2019**, à :*

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

TRANSPORT

Service de bus aller : **07h45** : Place Darcy (derrière le bâtiment Divia)
08h00 : Fontaine-les-Dijon, parking Géant Casino

Service de bus retour : **17h30** : Retour vers Dijon, aux mêmes arrêts

*Les adhérents qui ne se seraient pas encore acquittés **de leur cotisation 2019** au moment de l'Assemblée Annuelle seront invités à le faire lors du pointage d'accueil.*

MENU

Mise en bouche

Mousseline tiède de brochet, épinard et beurre blanc

Rôti de veau, crème morille, pomme de terre farcie et tomate rôtie

Plateau de fromages affinés, fromage blanc

Entremet abricot, crème anglaise

Café

Bourgogne Hautes-Côtes de Beaune Pinot Beurrot
Mercurey rouge 1er cru "les Crets" 2016
Crémant de Bourgogne

ARCEA-Valduc – ASSEMBLÉE ANNUELLE 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur, Madame : Prénom :

assistera :

- à l'ASSEMBLÉE ANNUELLE (de 9h00 à 12h15) OUI* NON*
 accompagné de : personnes
- au REPAS OUI* NON*
 accompagné de : personnes

utilisera le SERVICE DE BUS au départ de : Place Darcy OUI* NON*
 Fontaine-les-Dijon OUI* NON*

Participation financière au repas : **36 €** par personne

Règlement par chèque à l'ordre de ARCEA-Valduc, à joindre à l'inscription.

NB : Toute annulation de participation au repas intervenant après le 17 Février 2019, minuit, ne pourra donner lieu à remboursement.

QUESTION(s) pour l'ASSEMBLÉE ANNUELLE

.....
.....
.....
.....

ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ARCEA-Valduc

Je souhaite être candidat au Bureau de la Section de Valduc : OUI* NON*

RÉSERVATION DE TABLE

Les réservations ne seront prises en compte qu'à partir d'une liste établie par vos soins. Celle-ci devra faire état du nom de tous les participants souhaitant se retrouver à la même table.

Nous comptons sur votre compréhension pour que **l'un des membres du groupe se charge d'établir la liste des participants souhaitant être à la même table** et nous la transmette, accompagnée d'un chèque global ou des chèques individuels (voir tableau au verso).

Celle-ci devra être retournée, au plus tard **le 20 janvier 2019**, à :

Yves LEO - 32 rue Jack London - 21800 QUETIGNY

(Une seule liste par groupe)

En cas d'ajout (ou de retrait) de participants, une fois la liste déposée, vous devrez faire référence à la personne ayant constitué la liste.

**entourez votre réponse*

LISTE ÉTABLIE PAR :

	Noms et Prénoms des Participants
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	

Nombre total de participants
Montant du Règlement à effectuer€

L'inscription doit être accompagnée du règlement correspondant à l'ensemble des inscrits (Chèque global ou chèques individuels).